

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

– Modification de la période et des modalités d'exercices des bons de souscription d'actions de la Société émis le 17 juillet 2017 au profit de tous les actionnaires –

Lors de l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire de la Société qui s'est tenue le jeudi 28 juin 2018 à Gentilly, avec un quorum de 75% des actions ayant droit de participer au vote et 82% des droits de vote existants, les actionnaires d'Anevia ont adopté à une très large majorité l'ensemble des résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire.

Les actionnaires ont notamment approuvé, à titre extraordinaire, la résolution modifiant la période et les modalités d'exercices des bons de souscription d'actions de la Société émis le 17 juillet 2017 au profit de tous les actionnaires, à savoir que :

- La période d'exercice des BSA a été prolongée du 24 juillet 2018 au 31 décembre 2018 à minuit inclus. Les BSA non exercés à cette date perdront toute valeur et deviendront caducs ;
- Six (6) BSA donneront le droit de souscrire à une (1) action nouvelle de la Société d'une valeur nominale unitaire de 0,05 euro à un prix égal à 3 euros (contre 4,7 euros initialement).

Ces modifications ont fait l'objet d'une autorisation préalable par l'assemblée générale des porteurs desdits BSA qui s'est tenue également le jeudi 28 juin 2018 à Gentilly, préalablement à la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires.

Les résolutions proposées à l'Assemblée Générale sont disponibles sur le site internet de la société, www.anevia-group.com, rubrique investisseurs, section Documentation.

A propos d'ANEVIA

Editeur de logiciels pour la distribution de la télévision et de la vidéo en direct, en différé et à la demande (VOD), Anevia fut fondé en 2003 par les créateurs du célèbre VLC Média Player. Véritable pionnière du Cloud DVR et des solutions multiécrans, Anevia met au point des technologies innovantes qui permettent de regarder la télévision partout, tout le temps et sur n'importe quel périphérique. Les solutions logicielles Anevia sont utilisées partout dans le monde par les diffuseurs, les opérateurs télécom Tier 1 et Tier 2, ainsi que par de nombreuses entreprises publiques et privées. La société a son siège social en France et dispose de bureaux aux États-Unis et à Dubaï. Anevia est cotée sur le marché d'Euronext Growth à Paris. Pour toute information complémentaire : www.anevia.com

Contacts

ANEVIA

Sabine DE LEISSEGUES
Directeur Marketing et Communication
Tel : +33 1 81 94 50 95
Email : investisseurs@anevia.com

ACTIFIN

Alexandre COMMEROT
Isabelle DRAY (relations presse)
Tel : +33 1 56 88 11 11
Email : acommerot/idray@actifin.fr



Libellé : Anevia
Code ISIN : FR0011910652
Mnémonique : ALANV
Nombre d'actions composant le capital social : 3 551 218



